



UNION EUROPEENNE

DELEGATION EN REPUBLIQUE DU BENIN

**SEMAINE DE LA DIPLOMATIE CLIMATIQUE AU BÉNIN DU 12 AU 17
SEPTEMBRE 2022**

**Allocution de Joel Neubert, Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne
au Bénin à l'occasion du panel**

**“Comment le secteur privé s’engage ou souhaite s’engager pour la préservation de
l’environnement”**

(Cotonou, Maison Rouge le 15 septembre 2022, 17h00)

- Mesdames et Messieurs les panelistes - représentants de Green Keeper Africa, du Port Autonome de Cotonou, de Zed Motors et de la Sobebra,
- Chers invités - représentants des entreprises membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin et de la Chambre de Commerce Européenne du Bénin,
- Chers collègues de la Délégation de l'Union européenne au Bénin,

-
- J'ai le plaisir d'être parmi vous aujourd'hui et d'ouvrir ce panel débat organisé dans le cadre de notre Semaine de la Diplomatie climatique.
 - À moins de deux mois de la COP 27 qui aura lieu cette année, en novembre, en Egypte, nous souhaitons lancer une réflexion sur le thème de l'engagement que le secteur privé prend - ou souhaite prendre - pour la préservation de l'environnement au Bénin et voir ensemble quelles sont les principales actions que nous pouvons tous entreprendre pour un avenir meilleur.
 - L'Union européenne est aux côtés de tous les Béninois pour parvenir à une croissance qui respecte la planète et tous ses

habitants. Cet objectif est derrière le Pacte Vert européen et notre stratégie “Global Gateway”.

- La création d'emploi sur les principaux secteurs productifs béninois, en appuyant plus particulièrement les initiatives allant dans le sens de la lutte contre le changement climatique, le développement d'énergies renouvelables, d'une économie « propre », de l'agroécologie et des systèmes agroalimentaires durables et circulaires sont au cœur de notre coopération au Bénin.
- Promouvoir des villes durables et la qualité de vie des béninois passe par l'amélioration de la qualité de l'environnement : la qualité sanitaire, la réduction des nuisances et des risques. Et par nos habitudes et façons de faire.
- Même si des progrès notables ont été accomplis ces dernières années grâce à l'intervention des pouvoirs publics, l'implication du secteur privé et d'autres acteurs – comme la société civile - reste une nécessité dans le cadre de l'action autour de la protection de l'environnement et les changements climatiques.
- Les entreprises privées jouent un rôle essentiel dans la création des solutions techniques innovantes et la promotion des standards élevés de performance.
- L'intégration de ces solutions et standards dans leurs activités quotidiennes présente un double avantage : construire ou renforcer des entreprises performantes, économiquement viables et résilientes, mais aussi contribuer aux objectifs environnementaux et climatiques.

- Les entreprises privées qui intègrent des approches d'atténuation des changements climatiques – à travers des pratiques plus écologiques, comme l'efficacité énergétique ou la gestion des déchets - et de gestion des impacts climatiques dans leur stratégie d'entreprise durable, en travaillant en étroite collaboration avec les communautés locales, peuvent ainsi renforcer la résilience des communautés.
- Elles peuvent devenir aussi une interface entre les pouvoirs publics et les communautés locales dans le cadre de leurs activités de responsabilité sociale des entreprises (RSE) axées sur la sensibilisation.
- Nous allons entendre aujourd'hui :
 - comment une solution écoresponsable innovante et locale peut aider les industries à contrôler les fuites de produits polluants,
 - ce qui est à la base de la certification d'un éco port,
 - comment l'e-mobilité peut transformer le transport public et privé au Bénin et
 - comment la promotion de la consommation locale, du recyclage et de la valorisation des déchets assurent la pérennité d'une entreprise.
- J'espère que le débat d'aujourd'hui lancera une discussion intéressante et durable et - je l'espère - des échanges de pratiques entre nos panélistes et les autres entreprises présentes aujourd'hui.
- L'UE est aux côtés du Bénin dans les démarches prises pour assurer le développement durable du pays et la lutte contre le changement climatique et est donc prêt à soutenir aussi l'engagement privé dans la protection de l'environnement.

Je vous souhaite un bon débat.

Je vous remercie.